



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE PARIS

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°75-2018-216

PUBLIÉ LE 26 JUIN 2018

# Sommaire

## **Direction régionale des entreprises, de la concurrence et de la consommation, du travail et de l'emploi - Unité territoriale de Paris**

75-2018-06-18-006 - Récépissé modificatif de déclaration SAP - AD SENIORS NICE (1 page)

Page 3

## **Préfecture de Police**

75-2018-06-25-006 - ARRÊTÉ DTPP-2018-684 du 25 juin 2018 Portant abrogation d'habilitation dans le domaine funéraire (1 page)

Page 5

Direction régionale des entreprises, de la concurrence et de  
la consommation, du travail et de l'emploi - Unité  
territoriale de Paris

75-2018-06-18-006

Récépissé modificatif de déclaration SAP - AD SENIORS  
NICE



PREFET DE PARIS

**DIRECCTE de la région Ile-de-France  
Unité Départementale de Paris**

**Récépissé de modification d'une déclaration et d'un agrément  
d'un organisme de services à la personne  
N° SAP 823493770**

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 7232-1, R. 7232-1 à R. 7232-13, D. 7231-1, D.7231-2 et D.7233-1

Vu l'arrêté du 26 décembre 2011 fixant le cahier des charges prévu à l'article R. 7232-7 du code du travail,

Vu le récépissé de déclaration et l'arrêté d'agrément d'un organisme de service à la personne délivrés le 14 septembre 2017.

Vu la demande de modification d'adresse présentée le 18 juin 2018.

**LE PREFET DE PARIS**

**Constate :**

Article 1 Le siège social de l'organisme AD SENIORS NICE, dont la déclaration et l'arrêté d'agrément d'organisme de service à la personne ont été accordés le 14 septembre 2017 est situé à l'adresse suivante : 7, place Ile de Beauté – C/o AVEC – 06300 NICE depuis le 9 mars 2018.

Article 2 Les autres articles demeurent inchangés.

Paris, le 18 juin 2018

Pour le Préfet de la Région Ile de France, Préfet de Paris,  
et par délégation de la Directrice Régionale de la DIRECCTE d'Ile-de-France,  
Par subdélégation la Directrice Adjointe

Isabelle CHABBERT

Préfecture de Police

75-2018-06-25-006

**ARRÊTÉ DTPP-2018-684 du 25 juin 2018 Portant  
abrogation d'habilitation dans le domaine funéraire**



## PREFECTURE DE POLICE

DIRECTION DES TRANSPORTS ET DE LA PROTECTION DU PUBLIC  
SOUS-DIRECTION DE LA PROTECTION SANITAIRE ET DE L'ENVIRONNEMENT  
Bureau des polices de l'environnement et des opérations funéraires

**ARRÊTÉ DTPP-2018- 684 du 25 JUIN 2018**  
Portant **abrogation d'habilitation** dans le domaine funéraire

### LE PREFET DE POLICE

- Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2223-23 et R.2223-56 ;
- Vu l'arrêté DTPP 2015-858 du 16 octobre 2015, modifié, portant renouvellement d'habilitation n°15-75-352 dans le domaine funéraire pour une durée de six ans de l'établissement « POMPES FUNÈBRES MILLÉNAIRE » situé 9, Villa d'Este à Paris 13<sup>ème</sup>;
- Vu l'arrêté de la sous-préfecture de l'Haÿ-les-Roses N° 2018/300 du 20 mars 2018, portant habilitation dans le domaine funéraire de l'entreprise « POMPES FUNÈBRES MILLÉNAIRE » située 40, avenue Jean Jaurès à Gentilly (Val-de-Marne), pris conformément à la déclaration de changement d'adresse formulée par Mme Lydie KAO, exploitante ;

### ARRÊTE

**Article 1<sup>er</sup> :** L'arrêté DTPP 2015-858 du 16 octobre 2015 est abrogé.

**Article 2 :** Le directeur des transports et de la protection du public est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile de France, préfecture de Paris et de la préfecture de police.

P/Le Préfet de Police et par délégation,  
La sous-directrice de la protection sanitaire  
et de l'environnement,

  
Isabelle MÉRIGNANT

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
*Liberté Égalité Fraternité*

PREFECTURE DE POLICE – 1 bis, rue de Lutèce – 75195 PARIS CEDEX 04 – Tél. : 3430 (0,06 €/min + prix d'un appel)  
<http://www.prefecturedepolice.paris> – mél : [courriel.prefecturepoliceparis@interieur.gouv.fr](mailto:courriel.prefecturepoliceparis@interieur.gouv.fr)